Centre Départemental Artistique
pour l'Animation et la Culture des Enfants
40 ans en 2023

34e Championnat Régional d'Orthographe 2027

Année scolaire : 2026/2027

REGLEMENT

Article 1 :

Ce concours, organisé par le CEDAACE (**Centre Départemental Artistique pour l'Animation et la Culture des Enfants**) et le Conseil Départemental en collaboration avec l'Académie de La Réunion, s'adresse à tous les élèves de CM1, CM2, 6e, 5e, 4e et 3e . Il est également ouvert aux élèves de 6e et 5e SEGPA, pour lesquels une dictée aménagée est prévue afin de prendre en compte leurs besoins particuliers.

Article 2 :

Le Championnat se déroule en 4 étapes :

- **1ère dictée** : jeudi 26 novembre 2026.
- **¼ de finale** : jeudi 18 février 2027.
- **½ finale** : samedi 24 avril 2027.
- **Finale** : samedi 12 juin 2027, dans l'Hémicycle du Conseil Départemental.

Article 3 :

- La 1ère dictée aura lieu le **jeudi 26 novembre 2026 à 10h** sur les sites internet de Réunion La 1ère et du Conseil Départemental et du CEDAACE.
 C'est une phase préparatoire.

Article 4 :

- Le ¼ de finale se déroulera le **jeudi 18 février 2027 à 10h** sur les sites de Réunion La 1ère , du Conseil Départemental et du CEDAACE.
 Les directeurs et les chefs d'établissement feront parvenir les 15 meilleures copies de chaque classe participante, en indiquant, sur chaque copie, l'adresse postale et l'adresse mail de l'établissement scolaire, ainsi que les nom, prénom, classe de l'élève avant le 6 mars 2027.

Article 5 :

- **La ½ finale du samedi 24 avril 2027** : Les demi-finalistes recevront une convocation nominative du CEDAACE et se rendront par leurs propres moyens sur le lieu du concours qui sera indiqué sur la convocation reçue.

Les résultats seront communiqués par courrier aux établissements scolaires des candidats.

Article 6 :

La finale se tiendra le **samedi 12 juin 2027**, dans l'hémicycle du Conseil Départemental.

La correction et la délibération auront lieu immédiatement sur place par un jury désigné par le CEDAACE.

Article 7 : PRIX

*** Pour le Champion Régional de chaque catégorie** :

- 1 carte cadeau

*** Pour le Vice-Champion Régional de chaque catégorie** :

- 1 carte cadeau

Tous les finalistes recevront une attestation de participation – 1 dictionnaire – divers lots des différents partenaires.

Article 8 :

Le CEDAACE dégage sa responsabilité pour tout incident technique ne relevant pas de sa compétence, mais en cas de mauvaise réception radiophonique ou en cas de force majeure, le texte pourra être dicté par l'enseignant.

Article 9 :

Le CEDAACE, en cas d'imprévu survenant au cours du déroulement général, se réserve le droit d'aménager celui-ci pour préserver la réussite de cette action.

Article 10 :

La notation du jury est souveraine et sans appel. Aucun recours portant sur le déroulement du concours, les résultats ou les décisions du jury, ne pourra être accepté.

Article 11 :

La participation au concours entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement qui sera porté à la connaissance des candidats, et de leurs enseignants avant les épreuves.